le Tambour du village

Juin 2020

96

Bulletin municipal
Vaux en Amiénois et Frémont

www.vaux-en-amienois.net

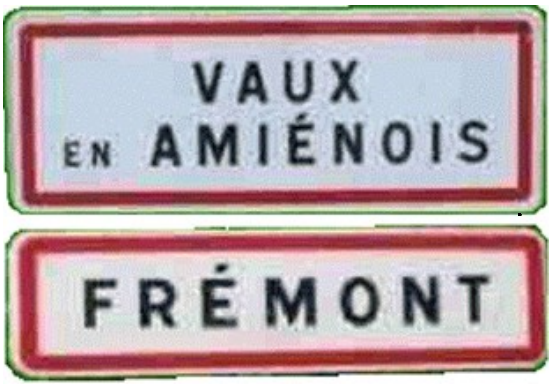

Sommaire

Editorial	**3**
Informations municipales	4 à 7
Plan Canicule	8
Portage de repas à domicile	9
Calendrier du TRI sélectif	10
Réunion du Conseil Municipal	11 à 16
Vœux des Maires	18—19
Le Noël des enfants	20—21
Le Repas de aînés	22 à 25
Cérémonie du 8 Mai	26
L'antenne relais	27
Les travaux réalisés pendant le confinement	28 à 29
Actions solidaires pendant le confinement	30 à 34
Le coin des associations	35 à 37
Course à pied et Frémontoise	35
Association Franco-Sicilienne	36—37
La vie de notre Ecole	38 à 42
Si t'es d'ichi !	43

Editorial

Le mot du Maire

Lors du 1er tour des Elections Municipales du dimanche 15 Mars 2020, on était loin de se douter que le coronavirus prendrait autant d'importance dans la vie de chacun d'entre nous où il a fallu réinventer notre façon de vivre et en fait rester confinés pendant plus de deux mois.

Aujourd'hui, la situation semble s'être améliorée, c'est la raison pour laquelle le deuxième tour se déroulera le Dimanche 28 Juin 2020 dans la Salle des fêtes où toutes les précautions d'usage seront prises.

Nous tenons à remercier du fond du cœur tous les soignants, médecins, infirmiers, aides-soignants et toutes les personnes comme les éboueurs d'Amiens Métropole qui ont continué à travailler normalement malgré les risques encourus.

Nous tenons à remercier Gladys VIANT, Jean-François THILLOY et Florent LAVISSE qui ont décidé de travailler à plein temps avec notre accord pendant le confinement. Le fait est assez rare pour qu'on le souligne aujourd'hui.

Au 1er tour, le 15 mars il y avait au total 329 inscrits et 11 sièges à pourvoir, le nombre de votants étaient de 290 soit 88, 15 %, l'un des records de participation sur le territoire français, 1 bulletin blanc et 281 suffrages exprimés soit 96, 90 %.

La liste de Daniel LELEU, le Maire sortant, a obtenu 10 sièges sur 11, ce qui fait qu'il reste 1 poste à pourvoir le 28 juin 2020.

Le 1er tour de la campagne électorale s'est déroulé dignement, avec beaucoup de respect réciproque et je tenais à souligner cet excellent état d'esprit de la part de tous les candidats . Nous retiendrons surtout l'attitude positive des candidats lors de cette campagne électorale .

Personnellement, je retiendrai aussi l'esprit le civisme des Valoises et des Valois qui se sont déplacés en grand nombre dans une période anxiogène qui aurait pu en rebuter plus d'un, En effet, il faut savoir que le taux de participation était en moyenne de 40 % en France alors qu'à Vaux en Amiénois elle était de 88, 15 %.

Même si au moment du dépouillement la salle des fêtes était comble, nous n'avons eu aucun cas de malade du coronavirus à déplorer et c'est bien là, la chose la plus importante.

Merci et Bravo à vous toutes et à vous tous et surtout portez vous bien et prenez toutes les précautions nécessaires pour éviter une deuxième vague que nous craignons tous.

Cordialement

Le Maire
Daniel LELEU

Organisation des élections du 28 juin 2020 à la salle des fêtes de Vaux en amiénois

De 8h00 à 18h00

Le deuxième tour des élections municipales se déroulera dans la salle des fêtes. La municipalité vous fournira du gel hydroalcoolique et un masque. La distanciation devra être respectée ; par contre il est recommandé de se munir de son stylo pour l'émargement afin d'éviter tout risuqe de contamination

Merci à vous !

Il y a des circonstances exceptionnelles qui exacerbent la solidarité et suscitent les élans de soutien. Il y a des professions portées sur le devant de la scène quand le malheur survient. Espérons aussi que perdurent la reconnaissance et le respect.

Merci et bravo à toutes celles et ceux, habitants de notre commune, engagés dans ce combat planétaire, médecins, infirmiers, aides-soignants, ...

Merci également à tous ceux et celles qui ont dû travailler pendant cette période tourmentée pour que nos enfants apprennent, que les magasins soient alimentés, que les personnes handicapées ou âgées soient prises en charge, que les champs soient cultivés, que notre environnement et les espaces verts soient entretenus.

Merci à toutes celles et ceux qui se sont investis.

Espérons qu'après la crise vienne le temps des cerises. !

Alain CAUSSIN

Le Tambour, Bulletin d'informations municipales
Directeur de la publication : ***Daniel LELEU***
Rédacteur en chef : ***Alain CAUSSIN***
Membres du comité de rédaction : ***les membres du Conseil municipal ainsi que, Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL***
eMail : **mairie.vaux-en-amienois@laposte..net**

Site internet **www.vaux-en-amienois.net**
Ce site est fait pour vous, aidez nous à le faire vivre et découvrir.

Jocelyn NOURTIER
webmaster@vaux-en-amienois.net

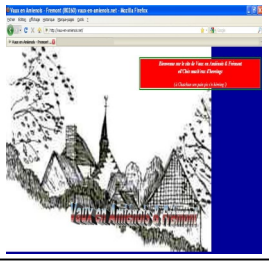

RAPPEL : Les avantages d'Amiens métropole

- N'hésitez pas à utiliser les services du bus d'Amiens Métropole

Vous trouverez les horaires ci-après

- Pour rappel, grâce à Amiens métropole, vous pouvez bénéficier de la gratuité de l'autoroute A16 sur le tronçon Amiens nord/Amiens sud avec le télépéage.

Rendez-vous à l'espace Télépéage d'Amiens sud avec un justificatif de Domicile et une pièce d'identité.

- Une benne à espaces verts déposée par Amiens Métropole est également disponible à Frémont

- La déchèterie rue de VAUVOIX à Amiens est accessible tous les jours munie de votre carte d'accès. A défaut, munissez vous d'un justificatif de domicile (quittance EDF) la carte vous sera délivrée gratuitement sur place ;

Nous remercions les habitants de plus en plus nombreux du village qui fleurissent leur trottoir . Non seulement cela limite le développement des mauvaises herbes, mais surtout améliore notre cadre de vie pour notre plus grand bonheur

Silence on se repose

Chacun de nous émet des bruits qui peuvent incommoder le voisinage. Les outils que nous employons sont facteurs de nuisances sonores (tronçonneuse, tondeuse et outils de bricolage). Sachez qu'un arrêté, pris le 4 février 1991 par le Préfet de Région Picardie, réglemente l'usage de certains outils susceptibles, par leur intensité sonore, de causer une gêne pour le voisinage. Ainsi, les travaux bruyants ne peuvent être effectués qu'à certaines heures:

- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
- **le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**
- **Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.**

Merci de respecter scrupuleusement ces horaires.

Dépôt des déchets sauvages

Les déchèteries étant accessibles chaque jour, nous comptons sur votre civisme pour garder notre village propre.

Internet Valois

Le Site de votre commune

www.vaux-en-amienois.net

Ce site a été conçu spécialement pour vous et notre commune de VAUX en AMIENOIS.
Plus de 5000 pages sont à votre disposition et vous permettent de suivre au plus près la vie du Village ...

Quelques sujets ...

Consultation des N° du Tambour depuis 1983
Livrets historiques divers
Les Maires depuis 1790

Les réunions du Conseil municipal depuis 1983
Balades dans rues de Vaux & Frémont
La revue de Presse depuis 1965 ...

Et de multiples autres sujets sont à découvrir lors de votre visite …
Merci de nous communiquer vos documents d'archives, toutes aides et suggestions sont bienvenues.

Jocelyn NOURTIER

Infos Municipales Rappel

- Pendant le confinement et pour une question de sécurité pour tous, il n'y a pas eu de permanence des élus à la mairie.
- A compter du 2 juin les **permanences** reprennent :
le mardi de 17h30 à 19h00 et le vendredi de 16h30 à18h00.
- **Un verger communal** est à votre disposition rue du Bout de Magnier.
N'hésitez pas à cueillir les fruits quand ils sont mûrs.
-**Le terrain multisports** reste fermé jusqu'aux prochaines consignes de la Préfecture
- N'hésitez pas à utiliser les services du **bus d'Amiens Métropole**
- **Une benne à déchets verts** déposée par Amiens Métropole est également disponible à Frémont 24h/24. Veillez à ne mettre que des branchages ou du gazon.
- **Dates des encombrants** : jeudi 23 Juillet et jeudi 22 Octobre 2020.
- **Feu de jardin,** : un arrêté préfectoral et un arrêté municipal interdisent l'usage de feu de jardin art. 131-13 du code pénal. Une amende jusqu'à 450€ pourra être appliquée.

Comment réserver le RESAGO

Appelez ALLO AMETIS 09 70 82 07 22 de 7h00 à 18h00 du lundi au vendredi Et de 10h00 à 17h30 le samedi Indiquez la commune de départ, l'horaire et le jour demandés. Votre conseiller vous confirme l'heure et le lieu de passage.
Vous pouvez réserver au plus tard une heure avant et au plus tôt deux semaines avant votre déplacement. Réservez 24h/24 par internet sur AMETIS.fr, rubrique « Service+ », cliquez sur « Réserver un Résago »

Horaires des Bus

Du lundi au samedi	LMMJV	LMMJV	L à S	L à S
Saint Vast en Chaussée	10:04	12:26	14:04	17:54
Vaux en amiénois	**10:08**	**12:22**	**14:08**	**17:52**
AMIENS Centre commercial Nord	10:20	12:10	14:20	17:40
Gare du Nord Quai G	10:30	12:00	14:30	17:30

Mise en place du plan canicule

Début juin, len fonction de la température extérieure, le plan national canicule pourra être activé par les autorités sanitaires. Pour mémoire, ce plan est activé afin de faire remonter les informations quant aux conditions climatiques et anticiper les éventuels épisodes de canicule pour protéger au mieux les populations les plus sensibles.

Pendant cette période, nous rendrons visite encore cette année aux personnes âgées afin de vérifier qu'elle ne souffrent pas trop de la chaleur, quelles ne manquent de rien et vérifier qu'elles pensent à s'hydrater.

Dans la mesure où il y a de fortes chances que ce phénomène se reproduise régulièrement et afin de n'oublier personne, nous proposons aux familles et en règle générale aux personnes qui en éprouvent le besoin, de se faire connaitre en mairie afin qu'elles puissent être visitées.

croix-rouge française

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS SOUTENIR

Pour que vivre chez soi reste un véritable choix de vie, nous vous proposons en partenariat avec La Table du Maraicher et La Poste la livraison à domicile de repas variés et équilibrés.

Pour tous les jours de la semaine ou seulement quelques jours, à court terme ou à long terme, notre service s'adapte à vos besoins et à vos envies.

Notre zone d'intervention

Nous intervenons sur toutes les communes de la communauté d'agglomération **Amiens Métropole** et la communauté de communes **Nièvre et Somme.**

NOTRE PRESTATION

Chaque jour au choix, deux menus différents composés ainsi :

- entrée
- plat garni
- accompagnement de légumes ou féculents
- fromage
- dessert

Potage en supplément.

La Table du Maraîcher favorise l'achat de produits frais et locaux dans son approvisionnement.

Des menus adaptés à chaque régime alimentaire :

- Un menu « **normal** »
- Un menu **sans sel**
- Un menu **diabétique**

Jours de livraison :

- **Le mardi** pour les repas de mardi et mercredi
- **Le jeudi** pour les repas de jeudi et vendredi
- **Le vendredi** pour les repas de samedi et dimanche
- **Le samedi** pour le repas de lundi

Les livraisons seront effectuées par votre facteur entre 8h30 et 12h30.

Facturation

- Mensuelle
- Chèque, prélèvement ou virement bancaire
- Coût : **8,75€ sans potage et 9,10€ avec potage, livraison incluse.**

Crédit d'impôt de 50% sur le coût de la livraison des repas, imposable ou non.

Comment ça marche ?

Appelez-nous pour la toute première commande, ou plus d'informations au

03 22 33 10 00

Le service est **totalement modulable** : à tout moment vous pouvez ajouter ou retirer des repas sur la semaine ou suspendre les livraisons (préavis de 48 heures à respecter).

Accueil physique et téléphonique
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

croix-rouge française
SPASAD Amiens Montdidier,
6 rue Amand de Vienne 80500 MONTDIDIER
03 22 33 10 00
spasad.somme@croix-rouge.fr

En partenariat avec :

LA POSTE

La Table du Maraîcher
Restaurant Inter-entreprises

Rectificatif Tri sélectif 2020

Calendrier 2020

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 V F. du TRAVAIL	1 L Justin 23	1 M Thierry	1 S Alphonse	1 M Gilles	1 J Thér. de l'E.	1 D TOUSSAINT	1 M Florence
2 S Boris	2 M Blandine	2 J Martinien	2 D Julien-Eym.	2	2 V Léger	2 L Défunt 45	2 M Viviane
3 D Phil., Jacq.	3 M Kévin	3 V Thomas	3 L Lydie 32	3 J Grégoire	3 S Gérard	3 M Hubert	3 J Xavier
4 L Sylvain 19	4 J Clotilde	4 S Florent	4 M J.-M. Vianney	4 V Rosalie	4 D Fr. d'Assise	4 M Charles	4 V Barbara
5 M Judith	5 V Igor	5 D Antoine	5	5 S Raïssa	5 L Fleur 41	5 J Sylvie	5 S Gérald
6 M Prudence	6 S Norbert	6 L Mariette 28	6 J Transfiguration	6 D Bertrand	6 M Bruno	6 V Bertille	6 D Nicolas
7 J Gisèle	7 D F. des Mères	7 M Raoul	7 V Gaétan	7 L Reine 37	7 M Serge	7 S Carine	7 L Ambroise 50
8 V VICTOIRE 45	8 L Médard 24	8	8 S Dominique	8 M Nativité N.-D.	8 J Pélagie	8 D Geoffroy	8 M Im. Concept.
9 S Pacôme	9 M Diane	9 J Amandine	9 D Amour	9 M Alain	9 V Denis	9 L Théodore 46	9
10 D Solange	10	10 V Ulrich	10 L Laurent 33	10 J Inès	10 S Ghislain	10 M Léon	10 J Romaric
11 L Estelle 20	11 J Barnabé	11 S Benoît	11 M Claire	11 V Adelphe	11 D Firmin	11 M ARMISTICE 18	11 V Daniel
12 M Jean.-d'Arc	12 V Guy	12 D Olivier	12 M Clarisse	12 S Apollinaire	12 L Wilfried 42	12	12 S Jean. Fr.-Ch.
13	13 S Antoine de P.	13 L Henri, Joël 29	13 J Hippolyte	13 D Aimé	13 M Géraud	13 V Brice	13 D Lucie
14 J Matthias	14 D Elisée	14 M FÊTE NAT.	14 V Evrard	14 L La Ste Croix 38	14	14 S Sidoine	14 L Odile 51
15 V Denise	15 L Germaine 25	15 M Donald	15 S ASSOMPTION	15 M Roland	15 J Thér. d'Avila	15 D Albert	15 M Ninon
16 S Honoré	16 M J.-Fr. Régis	16 J N-D Mt-Carmel	16 D Armel	16	16 V Edwige	16 L Marguerite 47	16 M Alice
17 D Pascal	17 M Hervé	17 V Charlotte	17 L Hyacinthe 34	17 J Renaud	17 S Baudoin	17 M Elisabeth	17 J Gaël
18 L Eric 21	18 J Léonce	18 S Frédéric	18 M Hélène	18 V Nadège	18 D Luc	18 M Aude	18 V Gatien
19 M Yves	19 V Romuald	19 D Arsène	19	19 S Emilie	19 L René 43	19 J Tanguy	19 S Urbain
20 M Bernardin	20 S Silvère	20 L Marina 30	20 J Bernard	20 D Davy	20 M Adeline	20 V Edmond	20 D Abraham
21 J ASCENSION	21 D F. des Pères	21 M Victor	21 V Christophe	21 L Matthieu 39	21 M Céline	21 S Prés. Marie	21 L Pierre C. 52
22 V Emile	22 L Alban 26	22	22 S Fabrice	22 M Maurice	22 J Elodie	22 D Christ Roi	22 M HIVER
23 S Didier	23 M Audrey	23 J Brigitte	23 D Rose de L.	23 M AUTOMNE	23 V Jean de C.	23 L Clément 48	23
24 D Donatien	24	24 V Christine	24 L Barthélemy 35	24 J Thècle	24 S Florentin	24 M Flora	24 J Adèle
25 L Sophie 22	25 J Prosper	25 S Jacques	25 M Louis	25 V Hermann	25 D Crépin	25	25 V NOËL
26 M Bérenger	26 V Anthelme	26 D Anne, Joach.	26 M Natacha	26 S Côme, Dam.	26 L Dimitri 44	26 J Delphine	26 S Etienne
27	27 S Fernand	27 L Nathalie 31	27 J Monique	27 D Vinc. de P.	27 M Emeline	27 V Séverin	27 D Jean
28 J Germain	28 D Irénée	28 M Samson	28 V Augustin	28 L Venceslas 40	28	28 S Jacq. de la M.	28 L Innocents 1
29 V Aymar	29 L Pierre, Paul 27	29 M Marthe	29 S Sabine	29 M Michel	29 J Narcisse	29 D Avent	29 M David
30 S Ferdinand	30 M Martial	30 J Juliette	30 D Fiacre	30	30 V Bienvenue	30 L André 49	30 M Roger
31 D PENTECOTE		31 V Ignace de L.	31 L Aristide 36		31 S Quentin		31 J Sylvestre

© jNo 20200507

2020

Séance du 18 septembre 2019

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué le 13 septembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 18 septembre 2019, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.

Etaient présents : Mme, LEVERT
M., CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, BOIDIN, GAMBIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BRANDICOURT, PREVOT

Absent excusé donnant pouvoir : Mme CHANEL donne pouvoir à Mme LEVERT
M. POUSSART donne pouvoir à M. GAMBIER
M. PREVOT donne pouvoir à M. BOIDIN

1 – Délégation de vote : Monsieur le Maire demande aux conseillers présents si ils ont des délégations de pouvoirs, et en prend note.

2 – Nomination d'un secrétaire de séance : Monsieur le Maire demande qui souhaite être secrétaire de séance, personne ne se propose, Monsieur le Maire demande à Monsieur GAMBIER, celui-ci refuse, demande est faite à M. CAUSSIN, qui accepte d'être secrétaire de séance.

3 – Délibération « Modification des statuts de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme » :
Monsieur le Maire donne lecture aux conseillers de la délibération que la commune doit prendre suite aux modifications statutaires de la FDE80 et les nouveaux statuts proposés, notamment :
- La révision des périmètres des secteurs intercommunaux pour les rapprocher des périmètres des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre ;
- La création de nouvelles compétences optionnelles :
- la mise à jour avec les évolutions de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte
- la possibilité pour les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre d'adhérer à la Fédération dans les conditions suivantes :
Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les nouveaux statuts de la FDE80.

4 – Diminution du temps de travail de Gladys Viant, Avis du Conseil Municipal :
Monsieur le Maire rappelle aux conseillers présents que Gladys Viant travaille également à la commune de Saint Vast en Chaussée, et que celle-ci à besoin de Gladys pour un quota d'heures supplémentaire de 4 heures aux heures actuelles, ce qui diminuerait son quota d'heures de Vaux qui passerait de 23 heures à 19 heures, ce qui implique que Gladys ne pourrait plus faire le ménage des bâtiments de la commune, les conseillers présents sont favorables à cette proposition de diminution du temps de travail sur la commune de Vaux au profit de la commune de St Vast si cela convient à Gladys.
Monsieur le Maire fait savoir que Mme VIANT a été bien entendu la première informée, puisque cela la concerne directement, et qu'elle est d'accord pour cette diminution de son temps de travail à Vaux pour St Vast.

Au sujet du ménage, Monsieur le Maire indique qu'il a pris contact avec Madame SEUL Sylvie, pour lui proposer les heures de ménages qu'effectuait auparavant Gladys, et Mme SEUL a répondu favorablement à cette proposition, Monsieur BOIDIN indique qu'il n'a rien contre Mme SEUL bien au contraire, mais pourquoi pas avoir fait appel à candidature dans la commune, Monsieur le Maire affirme qu'il a déjà eu l'occasion de travailler à Mme SEUL lors des TAP au SISCO à titre bénévole et que celle-ci a donné entière satisfaction, c'est la raison pour laquelle il lui fait entière confiance.
Les conseillers présents sont favorables pour que Mme SEUL Sylvie fasse l'entretien des bâtiments communaux

5 – Ravalement de la façade de la mairie :
Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de l'entreprise BOYER de Canaples, concernant le ravalement de la façade de la mairie et des annexes sauf le mur du voisin, pour un montant global de 24 457 euros, il est indiqué qu'il n'y a pas de TVA puisque c'est un auto-entrepreneur, les conseillers souhaitent savoir s'il y a une garantie décennale, Monsieur le Maire va se renseigner et confirme que cette artisan a bien une garantie décennale.

Messieurs GAMBIER et BOIDIN informent qu'ils sont tout à fait favorables pour la réalisation de ces travaux mais souhaitent avoir un autre devis afin de comparer et s'il y a la possibilité de faire estimer également le mur du voisin en lui demandant son autorisation pour réaliser les travaux, au lieu de laisser un mur non ravalé alors que tout les autres murs seront faits.
Monsieur le Maire propose à Monsieur GAMBIER d'obtenir un autre devis, qu'il devra présenter lors de la prochaine réunion.

Monsieur le Maire indique aux conseillers que des demandes de subventions seront adressées aux services concernés et que les travaux pourront commencer dès réception de l'accord de ces organismes.
Monsieur le Maire indique également qu'il faut adresser les devis retenus avant le 15 décembre 2019 pour pouvoir bénéficier de la DETR (**D**otation d'**E**quipements des **T**erritoires **R**uraux)

6 – Devis concernant l'extérieur du cimetière et devis enrobé dans la cour de la mairie :
Monsieur le Maire donne lecture des devis de IREM et la COLAS, concernant l'aménagement extérieur du cimetière et les travaux d'enrobés de la cour de la mairie,
Les conseillers après avoir pris lecture de ces devis, remarquent que la COLAS est moins chère au mètre carré pour le double de surface,
Concernant l'enrobé dans la cour de la mairie, les deux sociétés indiquent le rebouchage de la cuve à fioul, alors que celle-ci fonctionne, Monsieur BOIDIN rappelle que cette cuve à déjà eu des problèmes de fuite, une nouvelle cuve devrait être installée dans le bâtiment adjacent.
Monsieur le Maire va demander un devis à la Société PERNET pour réaliser les travaux et demander a la Société retenue par le Conseil Municipal de reboucher définitivement la cuve en acier qui est enterrée depuis de très nombreuses années et qui risque de fuir dans un avenir proche.
Après en avoir débattu, les conseillers demandent si il est possible de prendre rendez vous avec la COLAS afin de se rendre au cimetière pour avoir une explication sur la réalisation de ces travaux ainsi que la réalisation de l'enrobé de la cour de la mairie, Monsieur le Maire prend de suite contact avec M. QUANTIN, chef d'agence de la Colas, et un rendez vous est fixé au 27 septembre 2019 à 18 h en mairie en présences des membres du Conseil Municipal.

7 – Nomination agent recenseur :
Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'une demande à candidature pour le recensement de la population en 2020, n'a reçu qu'une réponse de Mme LUCAS Madeleine, donc Mme LUCAS sera agent recenseur à la commune de Vaux en Amiénois pour le recensement de 2020, Mme VIANT étant la coordonnatrice.
Les conseillers sont favorables à cette candidature pour le recensement de 2020.

Fin de séance : 20 h 00.

Séance du 08 Novembre 2019

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 08 novembre 2019, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.
Etaient présents : Mme CHANEL
M. CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, BOIDIN, GAMBIER, PREVOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BRANDICOURT,

Absente excusée donnant pouvoir : Mme LEVERT donne pouvoir à Mme CHANEL

Absence excusé : M. POUSSART

1 - Avis d'autorisation d'exploiter par YNSECT à Poulainville :
Monsieur le Maire informe les conseillers présents du projet porté par la Société Ynsect, sur la construction d'une ferme verticale automatisée pour l'élevage et la transformation d'insectes, sur la commune de Poulainville,

Cette société a déposé un dossier de demande d'autorisation environnementale unique pour la construction de cette ferme, des vers de farine seront élevés pour produire des protéines, des huiles pour animaux et un sous-produit valorisable en engrais organique (à partir de déjections). L'emprise du projet est de 17, 9 hectares.

Les conseillers après en avoir délibéré votent par :
3 voix Pour
1 voix Contre
5 Abstentions par manque d'information

2 - Délibération modificative en section d'investissement reprise de résultats 2019 :
Monsieur le Maire informe les conseilles suite à un mail des services de la Trésorerie, indiquant que l'état de contrôle comptables et budgétaires pour le compte de gestion 2019 de la commune fait ressortir notamment une anomalie dans la reprise du résultat de la section d'investissement au 001.

Le montant à reprendre au budget du 001 était bien de 228 691, 66 € et non 236 691, 00 €, cela ressort en anomalie pour 7 999, 34 €.

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative en section d'investissement du budget communal 2019 afin de régulariser cette erreur par l'opération suivante :

Recette Investissement :
Article RI 001 Résultat d'investissement - 7 999, 34 euros

Dépenses Investissement :
Article 2131 Bâtiments Publics - 5 999, 34 euros
Article 2157 Matériel et outillage de voirie - 2 000, 00 euros

Les conseillers après en avoir délibéré donne un avis favorable à cette décision modificative du budget communal 2019

3-Délibération extension du cimetière :
Monsieur le Maire remet un dossier aux membres présents et donne lecture des devis concernant l'extension du cimetière communal :
COLAS : 26 042, 50 euros H.T
IREM : 13 242, 20 euros H.T

Monsieur PREVOT regrette avoir été absent lors de la dernière réunion mais ne comprend pas pourquoi la commission sépulture n'a pas été convoquée, il pense que les deux devis ne sont pas cohérents, alors que c'est un projet qui date de plusieurs années,
Monsieur le Maire et monsieur CAUSSIN expliquent le déroulement de l'étude du projet. C'est en effet un projet ancien de deux ans environ pour laquelle la commission sépulture n'a pas été convoquée puisque, devant l'importance, l'ensemble des élus y a été associé. Monsieur PREVOT a d'ailleurs participé à certaines réunions lors desquelles il a expliqué la nécessité de préserver un accès suffisamment large pour les véhicules et les engins agricoles, ce qui a été respecté. De plus Alain CAUSSIN rappelle qu'un croquis reprenant l'ensemble des éléments a été réalisé par ses soins et remis à l'ensemble des élus.
C'est avec ces éléments que les différentes sociétés ont réalisé les devis.

Monsieur le Maire explique qu'on a le temps d'étudier les devis, mais précise à Monsieur PREVOT que ceux-ci sont donc cohérents. Le devis de la Société COLAS est bien plus précis et surtout il prévoit la confection d'allées en finition gravillonnée et mise à niveau et engazonnement des emplacements tombales (50 places), travaux que ne réalisent pas IREM. De plus, si la commune devait le faire cela serait peut être bien plus cher.

Monsieur le Maire indique que le conseil va passer au vote,
Monsieur PREVOT interpelle Monsieur le Maire en lui rappelant qu'il n'y a pas d'urgence. Remarque à laquelle Monsieur le Maire répond en indiquant que tarder signifierait perdre la subvention de 35% versée dans le cadre de la DETR.

Monsieur PREVOT refuse alors de participer au vote.
Après avoir entendu lecture des deux devis, et après en avoir débattu, les conseillers votent par 7 voix POUR, la Société COLAS, et 1 abstention,

4- Délibération projet de rénovation de la façade de la mairie :
Monsieur le Maire donne lecture des devis concernant la restauration de la façade de la mairie

Entreprise HENRY : 28 192, 50 euros H.T
Entreprise MILLE : 53 504, 45 euros H.T
Entreprise BOYER : 27 579, 87 euros H.T

Monsieur PREVOT demande au maire si cet auto-entrepreneur à une assurance décennale, Monsieur le Maire indique que cet auto-entrepreneur en a une.

Après avoir entendu lecture des devis, et après en avoir débattu, les conseillers votent par :

6 voix POUR l'entreprise BOYER
2 voix pour l'entreprise HENRY
1 abstention,

Une demande de subvention sera faite auprès des services du Conseil Départemental.
Monsieur GAMBIER informe Monsieur le Maire, qu'il a demandé d'autres devis, et se demande bien pourquoi puisque ceux-ci n'ont pas été retenus.
Monsieur le Maire répond que le vote a décidé de retenir le devis de l'entreprise BOYER, moins cher que ses concurrents ce qui parait logique et cohérent.
Messieurs PREVOT, GAMBIER et BOIDIN quittent la séance à 19 h 30 au point 4 concernant le ravalement de façade de la cour, sans que le conseil municipal n'ait eu le temps de proposer les devis pour la réfection de la cour,
Monsieur le Maire décide d'arrêter la séance, une réunion sera prochainement programmée afin de reprendre les points non étudiés car le quorum n'était plus atteint.

Fin de séance : 19 h 30.

Séance du 22 Novembre 2019

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 22 novembre 2019, à 18 H 30 sous la présidence de Monsieur LELEU Daniel, Maire.
Etaient présents : Mmes CHANEL, LEVERT
M. CAUSSIN, DENDELEUX, TARRATTE, GAMBIER, PREVOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : M. BRANDICOURT, POUSSART, BOIDIN,

Absente excusée donnant pouvoir :

Absence excusé :

1 – Délibération projet de rénovation de la Mairie (Cour) :
Monsieur le Maire donne lecture du devis concernant la cour de la mairie_Parking

COLAS 11 220, 20 euros H.T
IREM 14 662,10 euros H.T

Après avoir entendu lecture des devis, et après en avoir débattu, les conseillers retiennent le devis de la COLAS.

POUR. : 7 VOIX
Abstention : Monsieur Gambier

Une demande de subvention sera faite auprès des services du Conseil Départemental au titre des Amendes de Police.

Coût du projet : 37 262, 70 euros H.T
Subvention 30 % : 11 178, 81 euros H.T.
Part communal 26 083, 89euros H.T
TVA à la charge de la commune 7 452, 54 euros

Les travaux devraient débuter en janvier 2020.

2 – Devis pour le raccordement de la cuve à fioul de la mairie et devis porte coupe feu :
Monsieur le maire informe les conseillers de la nécessité d'installer une porte coupe-feu, suite à la future installation de la nouvelle cuve dans la chaufferie, les devis se présentent ainsi :

Devis cuve à fioul SAS PERNET : 1 664, 97 euros H.T.
Devis porte coupe-feu NORMIVER : 2 180, 00 euros H.T.

Après avoir entendu lecture des devis, et après en avoir débattu, les conseillers retiennent le devis des établissements PERNET.

. POUR : 7 voix
Abstention : Monsieur Gambier

Une demande de subvention sera faite auprès des services du Conseil Départemental au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux),

3- Devis pour la pose d'enseignes lumineuses de la fin Novembre 2019 à fin janvier 2020 sur les candélabres de la commune :
Monsieur le Maire informe les conseiller sde la possibilité d'installer sur les candélabres des illuminations pour les fêtes de fin d'année par convention avec la FDE80 pour une durée de trois ans pour un montant total de 11 000 euros,
Après en avoir discuté les conseillers votent contre à l'unanimité, le coût étant trop élevé.

4 – Devis pour la pose d'une cuve de récupération d'eau pluviale à l'atelier :
Monsieur le Maire informe les conseillers concernant l'installation de cuves pour récupérer les eaux pluviales à l'atelier communal, il est indiqué que la récupération de ces eaux se fera par la gouttière existante situé sur l'atelier communal, cette gouttière étant à l'intérieur du local, il y aura donc une traversé du bardage.
Les conseillers donnent leur accord pour l'achat de ces cuves dont l'installation sera réalisée par les employés communaux.

5 – Primes et bons de fin d'année pour le personnel communal :
Le conseil municipal décide d'accorder les bons d'achat et primes de fin d'année comme l'an passé, aux employés communaux.

* Thilloy Jean-François : bon fin d'année : 250 euros ; prime de 481 € brut
* Lavisse Florent : bon fin d'année : 250 euros ; prime de 454 € brut
* Viant Gladys : bon fin d'année : 250 euros ; prime de 312 € brut (proratas aux heures effectuées)

Vote : POUR à l'unanimité

6 Devis Porte coupe-feu
Monsieur le Maire présente le devis de la société NORMIVER concernant l'installation de la porte coupe-feu dans le local de la cuve à fuel. Le montant est de 2180€ HT.
Monsieur GAMBIER demande des précisions. Monsieur le Maire indique qu'il est prévu, afin de répondre aux normes en vigueur, la pose d'un plafond et la réalisation d'un bac recouvert d'un enduit.
Vote :
POUR : 7
Abstention : Monsieur GAMBIER

6 – Devis numérisation PLU sur le Géoportail :
Monsieur le Maire donne lecture du devis concernant la numérisation du PLU sur le Géoportail.
Le coût est de 1500 euros. Une subvention de 500 euros sera démandée pour un reste à charge pour la commune de 1000 eurois.
Vote : POUR : 7 VOIX
Abstention : Monsieur Gambier

– Divers :
Questions diverses. Monsieur Gambier souhaite que soit précisé les modalités de pose des questions diverses. Monsieur le Maire lui indique que ces questions sont toujours les bienvenues, mais qu'afin de pouvoir apporter une réponse précise il est demandé de les poser 48h00 avant le conseil municipal.
Mail reçu d'un conseiller. Monsieur le Maire donne lecture d'un mail reçu de monsieur Gambier qu'il estime injurieux à son encontre.

- **Places de football.** Monsieur le maire indique qu'Amiens Métropole donne pour chaque match joué à Amiens 4 places au Stade de la Licorne. Ces places ont toujours été distribuées par le Maire qui les propose aux personnes intéressées par le foot.
- **Places de cinéma.** Ces places concernent les enfants de 1 à 23 ans. C'est Gladys, la secrétaire de mairie qui a la charge d'en distribuer une par enfant pendant les grandes vacances. Il suffit de se manifester en mairie.
- **TEREOS** ; Un ingénieur est venu rencontrer monsieur le Maire afin de déterminer le parcours cette année d'enlèvement de betteraves. Le but étant d'abimer le moins possible les chemins. Les camions qui traverseront le village seront vides. Monsieur Gambier fait remarquer qu'il n'est pas en accord avec le circuit présenté et précise que c'est selon lui le chemin officiel qui doit être respecté. Le conseil vote à l'unanimité pour que le circuit officiel soit respecté.
- Monsieur PREVOT fait remarquer qu'un agriculteur qui n'habite pas la commune ne nettoie pas les routes alors que les agriculteurs du village font, quant à eux, des efforts de propreté. Cet agriculteur sera contacté.
- Monsieur le Maire va contacter Amiens Métropole pour que les travaux chemins soit fait en avril

Monsieur le Maire fait savoir qu'il serait nécessaire de rappeler la Société BEUGNET pour l'entretien des chemins situé rue du Bout de Magnier, la Cavée, le chemin des Bosquets ainsi que les chemins à Frémont, il demande si l'information peut être remontée à M. POUSSART Michel, puisque c'est lui qui avait pris contact avec cette Société. M. GAMBIER Philippe indique qu'il va en informer M. POUSSART Michel.

Fin de séance : 20 h 00.

Des reliques à restaurer…

Ces derniers jours, quelques anciens objets religieux de la Chapelle de Frémont ont été redécouverts et descendus du grenier.
Des bougeoirs, une statue, des éléments de l'ancienne chaire.
Pour des raisons de sécurité l'ensemble des pièces sera exposé dans l'église communale et non pas dans l'ancienne chapelle de Frémont.

Les naissances

Charlotte MEHEUT le 20 Mars 2020

Ils nous ont quittés

Gérard VASSEUR le 10 Décembre 2019

Catherine PANNETIER le 27 Janvier 2020

Voeux des maires

Le 9 janvier nous avons assisté à la cérémonie des vœux du maire, Madame Brigitte FOURRE d'Amiens et du Président d'Amiens Métropole, Alain GEST

Le 17 janvier 2020, c'est avec intérêt que nous avons écouté les discours de Monsieur Marc VIGNOLLE et de Madame Nathalie TEMMERMANN dans la commune de St VAAST en Chaussée.

Les habitants étaient nombreux ce 10 janvier 2020 pour assister aux vœux du maire et des élus en présence de messieurs Hubert DETURCK (SIAEP de Naours et maire de Wargnies), Marc VIGNOLLE (maire de St Vast) et Guy PENAUD (Maire de Glisy, vice Président d'Amiens Métropole). Après avoir rappelé les réalisations de l'année devant les habitants venus nombreux, Monsieur le Maire a passé la parole à Monsieur Alain GEST, Président d'Amiens Métropole. Celui-ci a exposé les avantages pour les habitants de notre commune d'avoir rejoint la métropole amiénoise, tant en matière de services, comme les transports en commun, l'accès à la plateforme de services à des coûts réduits, la dotation d'une lame de déneigement pour laquelle nous retrouvons la compétence, l'entretien du réseau d'eaux pluviales, etc, ainsi qu'une diminution des impôts locaux.

Nous avons eu l'honneur d'avoir la présence de Madame la Sous-Préfète Myriam GARCIA que nous remercions pour les subventions allouées fin 2019 et qui ont permis de réaliser notamment la réfection de la façade de la mairie ainsi que la cour et l'agrandissement du cimetière.

Le noël des enfants

L'arbre de Noël organisé par la mairie pour les enfants du village a eu lieu le samedi 21 décembre 2019 à partir de 16h00, en la salle des fêtes, avec la visite du père Noël qui a distribué des bonbons ainsi que des cadeaux.
Les enfants scolarisés dans la commune ont pu bénéficier d'un spectacle au cirque d'Amiens, offert par Amiens Métropole et avec la participation de notre commune.
Cette après-midi festive s'est terminée par de délicieuses gourmandises qui ont été très appréciées par les palais de nos petits et grands enfants.

L'arrivée du père Noël

était très attendue par les petits et les grands !

Le noël des enfants

Le repas des aînés

Comme chaque année nos aînés ont été accueillis avec une décoration magnifique digne d'une cérémonie de prestige, réalisée par mesdames Christelle LEVERT et Christine CHANEL.

Puis, un repas d'une grande qualité, servi par nos serveuses habituelles, a ravi les palais.

Les discussions allaient bon train quand l'animateur a envoyé la musique pour quelques pas de danse.

Et nos danseurs et danseuses talentueuses ont occupé la piste bien après le dessert

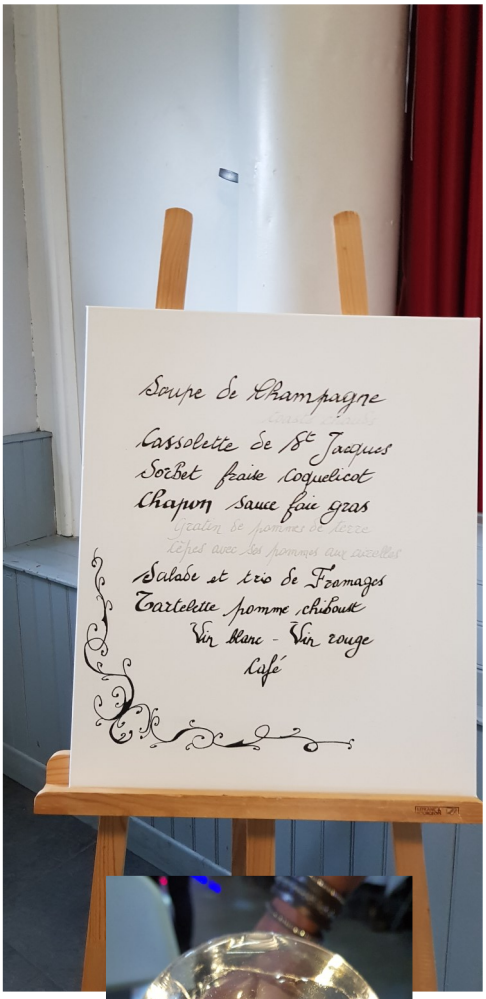
Soupe de Champagne
Cassolette de St Jacques
Sorbet fraise Coquelicot
Chapon sauce foie gras
Salade et trio de Fromages
Tartelette pomme chibouste
Vin blanc - Vin rouge
Café

Et comme chaque année, les doyens de la journée sont à l'honneur !

Danseuses et danseurs endiablés !

Cérémonie du 8 mai 2020

Compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, la cérémonie du 8 Mai commémorant la fin de la seconde guerre mondiale s'est tenue en format très restreint et en respectant strictement les mesures de distanciation.

Monsieur le Maire, les adjoints et bien entendu, Monsieur Michel CARRE, notre porte-drapeau ont déposé une gerbe au monument aux morts.

Une belle initiative au crédit des associations de la commune

Le jour de pâques, les associations de la commune ont décidé de faire un pot commun afin d'offrir une boite de chocolat dans chaque foyer et nous tenons à les remercier pour leur action solidaire lors de la pandémie dûe au Coronavirus.

Le financement intégral de cette opération a été assuré par les cinq associations de Vaux en amiénois– Frémont

Relais free

Petit à petit l'antenne FREE pour la télé-phonie mobile se monte malgré la météo pas toujours favorable.

Elle sera en fonction dans environ un mois.

Les travaux réalisés pendant

Le Conseil Municipal avait délibéré au 4ème trimestre 2019 pour exécuter des travaux importants (agrandissement du cimetière de 50 tombes, traçage des allées et parking en enrobé de 14 places)

Rénovation extérieure de la Mairie (façade rejointoyée, pose d'enrobé dans la cour d'entrée)

Suppression de la cuve à Fuel enterrée, remplacée par 3 cuves de 1000l dans le local de la chaufferie et pose d'une porte coupe feu). Nous avons touché la somme maximale de 10 000€ du Conseil Départemental avec la collaboration efficace de notre conseillère départementale de Nièvre et Somme, Me. Natalie TEMMERMANN.

D'autre part, en octobre 2019, lors d'une réunion de travail avec Me. Myriam GARCIA, secrétaire générale de la Préfecture de la Somme et sous-préfète de l'Arrondissement d'Amiens qui nous a conseillé utilement, nous avons perçu une subvention totale de 22 625€ pour l'ensemble de ces travaux au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

le confinement entre Janvier et Mai

Merci, Madame la sous-préfète pour vos conseils avisés qui nous ont permis de percevoir une subvention de l'Etat à hauteur de 35% de la totalité des investissements.

Le maire,

D. Leleu.

Le montant total des subventions pour ces travaux à Vaux-en-Amiénois s'élève à 32 695€.

Solidarité

« Restons tous chez nous ! » : Mot d'ordre pendant le confinement pour éviter d'aggraver la propagation du coronavirus.

Mais si les déplacements des Français étaient réglementés, ce n'est pas pour autant que la solidarité dans notre village a été mise au placard. Pour apporter un peu de réconfort pendant cette triste période, nous avons déposé à chacun de nos aînés de plus de 70 ans un plateau repas de Pâques, cuisiné par les établissements CORNET.

Alain CAUSSIN

Une équipe active, mobilisée et inventive, pour rompre avec l'isolement

Plateaux repas offerts par la mairie

Et

Chocolats pour Pâques, un cadeau des associations

Le tout en musique pour rompre la monotonie !

SOLIDARITE: Les animations continuent pendant le confinement

Une équipe dynamique ...

Vente de plants pour nos jardiniers

Vérification des distances de sécurité

Protection obligatoire

… Des habitants heureux !

SOLIDARITE: les idées germent !

Parmi les professions directement impactées par la crise du Coronavirus, les agriculteurs peinent à écouler leur production en cette période de **confinement**.

Jeune cultivateur et producteur de pommes de terre du Santerre, Monsieur SAILLY travaille habituellement avec les restaurateurs.

Ces restaurants ont été contraints de mettre leur activité en suspens. Conséquence, il se retrouve avec plusieurs tonnes de tubercules à vendre.
S'ajoute une crainte de devoir perdre une grande partie de sa production.
« On attend le déconfinement pour que cela reparte. Le problème, c'est qu'au 14 juillet, les pommes de terre auront germé et que nous risquons de les perdre. »

Grace à des tarifs attractifs et une qualité exceptionnelle, les habitants sont venus très nombreux.
Tout le monde est gagnant et content et beaucoup nous demandent : A quand la prochaine vente ?

Vraisemblablement cet hiver pour les tartiflettes !

Alain CAUSSIN

Rendez-vous tous les dimanches matins à 9h30 à l'arrêt de bus pour une sortie course à pied conviviale pour tous les niveaux. Parcours variés. Chacun va à son rythme, le but étant de passer un bon moment ensemble !

A bientôt

Pierrine PETIT

La FREMONTOISE

Un atelier dans la bonne humeur et nos retrouvailles….

Après avoir fabriqué des masques en tissu pendant le confinement, la Frémontoise, comme chaque mois, a organisé un atelier décoration et embellissement de notre village. Sous l'organisation avertie et experte de Martine Brunet , ce samedi, le thème était le sac à main.

Muni de leurs machines à coudre et surjeteuse , les réalisations sont dignes de professionnelles de nos plus grandes marques nationales.

N'hésitez pas à rejoindre cette manifestation mensuelle.

Bien à vous et à vos proches.

Chères Valoises et chers Valois,

En Janvier de cette année très particulière nous avons organisé notre marché Sicilien qui a eu un succès toujours grandissant.
Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont organisé cette manifestation pour notre commune.
Au travers de cette association, c'est la notoriété de notre commune que nous recherchons.
A de nombreuses occasions nous avons été remerciés et félicités pour notre action et notre commune est reconnue comme active dans la communauté d'Amiens métropole.
En tant que Valois et dans le respect de nos statuts n'hésitez pas à nous proposer des actions à venir comme celles que nous avons organisé pour les fêtes de Pâques avec l'ensemble des associations du village.
Remerciements à François PETIT Président Des Valheureux, remerciements à Catherine BRANDICOURT pour La Frémontoise, remerciements à l'ensemble des bénévoles et élus volontaires, souvent les mêmes pour cette action qui nous a mobilisée.
Nous voulions apporter un peu de fraternité et d'espoir pour vos familles en cette période difficile.
Merci à Jean François et Florent pour leur dévouement pour cette période.
Nous souhaiterions organiser un nouveau marché en Décembre mais vous comprendrez qu'à cette période nous n'avons aucune certitude.
De plus nos amis Siciliens durement touchés ne pourront peut-être pas répondre à nos commandes.
Je vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches et à bientôt…

Le Président de l'AFSV

François DENDELEUX

Le marché sicilien bio en janvier 2020

Une bonne organisation,

Une belle réussite !

Face aux incendies :

A Vaux en Amiénois, France, le 15 janvier 2020.

Dear Australian firefighters,

We are a French primary school that wishes to give you courage to put out fires. We send you drawings and support messages.

We know Australia because we know Dan Meehan (his uncle died in the First World War in our village) and we correspond with the school in port Kembla where he was once a pupil.

We are very concerned about the health of Australians but also about the survival of animals and especially koalas.

Courage, we think hard of you!

Madame Honoré Maïté and her students from 6 to 10 years old.

Ecole primaire de Vaux en Amiénois

Solidarité des élèves de l'école

Face à l'ampleur des dégâts matériels, humains et environnementaux, la solidarité se met en place pour venir en aide aux populations et préserver la biodiversité du continent.

Le bilan des incendies qui ont ravagé l'Australie depuis le mois de septembre est lourd.

Devant l'ampleur de la catastrophe et forte des liens qui unissent nos deux pays, les élèves de Vaux en Amiénois avec Madame Maîté HONORE, leur Directrice d'école, ont adressé un message de soutien aux pompiers Australiens.

Ce message a été relayé dans tout le pays jusqu'au plus haut niveau de l'Etat.

La solidarité de nos élèves

Vaux en amiénois le 15

Janvier 2020

Chers pompiers australiens,

Nous sommes une école primaire française qui souhaite vous donner du courage pour éteindre les incendies. Nous vous envoyons des dessins et des messages de soutien.

Nous connaissons l'Australie parce que nous connaissons Dan MEHAN (son oncle est décédé pendant la première guerre mondiale dans notre village) et nous correspondons avec l'école de Port KEMBLA où il était autrefois élève.

Nous sommes très soucieux de la santé des australiens mais aussi de la survie des animaux et surtout des koalas.

Courage, nous pensons beaucoup à vous

Madame HONORE Maîté et ses élèves de 6 à 10 ans,

Ecole primaire de Vaux en amiénois

Des nouvelles de l'école

Les écoles du RPi Vaux-St Vast ont continué de fonctionner pendant le confinement. Grâce à l'Environnement Numérique de Travail (ENT), les enseignants ont pu assurer leurs missions pédagogiques chaque jour.

Tous les élèves ont travaillé en français, en mathématiques et matières d'éveil (histoire, géographie, sciences, anglais, arts et sport) quotidiennement. Plusieurs fois par semaine, des classes virtuelles sont organisées et les enfants peuvent voir leur enseignant en visioconférence et bénéficier de ces échanges. Tous les travaux des élèves sont corrigés à distance.

Les élèves de cycle ont créé une vidéo de soutien pour les soignants qui a suscité beaucoup d'émotion et de félicitations. https://www.youtube.com/watch?v=ndsHnZPj4WY

Le 25 mai, les écoles ouvriront dans des conditions très particulières. Un travail en partenariat avec le SISCO nous a permis d'organiser une rentrée dans de bonnes conditions malgré un cadre sanitaire très rigide. 14 élèves seront accueillis, principalement des enfants de personnels essentiel à la gestion de la crise. Il n'y aura pas de cantine ni de garderie mais le bus assurera le transport des enfants. L'enseignement à distance fonctionnera dans les mêmes conditions que pendant le confinement. Il n'y aura pas de différence entre le distanciel et le présentiel. Ainsi, chaque enfant passera en septembre dans le niveau supérieur en ayant le niveau requis.

Avant le confinement les CE2-CM1-CM2 ont pu partir en classe de découverte à la Giettaz pendant une semaine. Ils ont pu skier et découvrir le milieu montagnard.

Début mars, un groupe de futures Petite Section avait pu découvrir une matinée en maternelle et un groupe de grande section une matinée au CP.

Aux vues du contexte, la kermesse est annulée cette année. Les enseignants reconduiront le thème des contes traditionnels l'année prochaine. Il en est de même pour les sorties et la piscine qui n'ont pu avoir lieu cette année.

Mme Maïté Honoré

Enfants, lavez-vous les mains
Savonnez énergiquement.
Prenez votre temps
Ouvrez les doigts,
Il ne faut rien oublier.
Rincer généreusement.

Tout savoir sur notre école

8h30-11h55
13h30-16h15

L'accueil se fait 10 minutes avant dans les classes.

Garderie de 7h30 à 18h30.
Cantine à St Vast.

Toutes les classes sont dotées de tableaux blancs interactifs. Chaque classe possède des ordinateurs fixes et l'école a également 11 tablettes.

Chaque année, nous organisons un marché de Noël, une kermesse avec des jeux et un spectacle. De nombreuses animations en plus grâce à l'association des parents d'élèves. Une classe de découverte par an pour le cycle 3, un grand voyage(paris) par an pour tous et plusieurs petites sorties (Amiens et ses environs).

Maïté HONORE

Les inscriptions se font au heures

de permanences de la mairie

Si t'es d'ichi !

Sablés à la chicorée

- 60 g de beurre mou
- . 1 jaune d'oeuf
- . 2 cuillère(s) à soupe de chicorée liquide
- . 1 pincée de sel
- 60g sucre en poudre
- 125g farine

- 1.
- Dans un grand saladier, mélangez tous les ingrédients et pétrissez légèrement du bout des doigts.
- 2.
- Quand le tout est bien homogène, faites des petits boudins de 5 cm de dia mètre.
- 3.
- Laissez reposer au frais 1 h puis coupez-les en tranche de 7 cm d'épaisseur.
- 4.
- Préchauffez votre four à 150° C.
- 5.
- Beurrez la plaque du four et placez-y les tranches.
- 6.
- Procédez en plusieurs fois s'il le faut.
- 7.
- Laissez cuire 10 min à four moyen et servez avec une boule de glace à la chicorée.

Merci à nos Annonceurs

SPÉCIALISTE EN PLATS CUISINÉS LIVRÉS
Collectivités et restaurants d'Entreprises

LA NORMANDE

37, Rue des Vacillots
76510 SAINT NICOLAS D'ALERMONT
Tél : 02 77 23 20 00 – Fax : 02 77 23 20 19

CERISE & OLIVE

J.C. Auto

Véhicules d'import, neufs et occasions toutes marques
Tél./Fax 03 22 93 07 95
Portable J.C 06 07 02 95 27
Portable Julien 06 78 03 51 12
www.jc-autocamon.com - E-mail : jc-auto248@orange.fr
919, rue Nationale - 80450 PETIT CAMON

Kubota
Loxagri Espaces verts
STIHL
VIKING
AMAZONE

10 Rue Rose BERTIN 80 100 ABBEVILLE
Tel : 03.22.25.91.93
ZONE ARTISANALE BLANCHE TACHE 80450 CAMON
Tél : 03.22.44.49.78
CONCESSIONNAIRE EXCLUSIF KUBOTA
CONCESSIONNAIRE STIHL VIKING AMAZONE

Suivez nos actualités et nos promotions sur notre page Facebook

WWW.LOXAGRI.FR

PRESTIGE EUROPE EVASION

80136 RIVERY
Tél.: 03 22 72 13 65 / PORT: 06 20 05 30 20
transport.voyageur@devisp2e.fr

Optique Bellegueulle
Votre opticien près de chez vous...

FLESSELLES
Ccial NETTO
03 22 91 19 34
flesselles@bellegueulle.net

Ouvert
du Mardi au Samedi
9H30 -12H30
14H - 19H
Fermeture 18H le Samedi

BOISSONS AMIENOISES S.A.R.L.
Bières – Eaux minérales – vins
LIVRAISON A DOMICILE
TEL : 03 22 89 32 10
466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

Intermarché SUPER
Flesselles(80260)
RD 933
Le champ Saint Pierre

AFP
BAINS, CUISINE, PLACARD, PARQUET, BUANDERIE ...

Vos projets nous inspirent
- Conception, dépose et pose de votre installation
- Sanitaire, carrelage, faïence, électricité, plomberie ...
- Conception standard ou sur mesure,
- Handibat

Agencement Faviot Patrice
VAUX EN AMIENOIS
TEL/FAX 03.22.40.41.67
MOBILE 06.20.72.71.58
faviot.patrice@orange.fr
www.agencement-faviot.fr

Merci de privilégier nos annonceurs chez qui le meilleur accueil vous sera réservé.